

SÉANCE SPÉCIALE DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VILLE DE NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES, TENUE À LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL, LE **16 OCTOBRE 2019** À **8 H 30**.

Ordre du jour

1. Réfection des infrastructures et travaux de voirie du segment de la rue Brûlé, entre la rue Gauthier nord et la 3<sup>e</sup> Avenue – avenant au mandat
2. Programme de cadets 2020 – Sûreté du Québec
3. Programme de soutien aux actions en sécurité civile – volet 3 – demande d'aide financière
4. Acquisition et mise en place d'une application Web pour diffusion de messages d'urgence
5. Comité de travail – démarche régionale aînée – représentants municipaux – nomination
6. Comité changement climatique – représentants municipaux – nomination

Sont présents :

madame Suzanne Dauphin, mairesse  
madame Marie-Christine Laroche, conseillère, quartier Sainte-Julie  
monsieur Serge Landreville, conseiller, quartier Riverain  
madame Mylène Allary, conseillère, quartier Bocage  
madame Nicole Chevalier, conseillère, quartier Chaloupe

Absences motivées :

monsieur Jean-Guy Forget, conseiller, quartier Vivaldi  
monsieur Régis Soucy, conseiller, quartier Notre-Dame

Participent également à cette séance, madame Marie-Andrée Breault et madame Sylvie Malo, respectivement directrice générale et greffière.

**Ouverture de la séance**

Madame la mairesse Suzanne Dauphin ouvre la séance à 8 h 30.

**Adoption de l'ordre du jour**

**576-10-2019**

IL est proposé par monsieur Serge Landreville, appuyé par madame Marie-Christine Laroche et unanimement résolu, après que chacun des membres du conseil présent se soit exprimé en faveur de la proposition :

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance spéciale tel que présenté.

1. **Réfection des infrastructures et travaux de voirie du segment de la rue Brûlé, entre la rue Gauthier nord et la 3<sup>e</sup> Avenue – avenant au mandat**

**577-10-2019**

ATTENDU la demande d'avenant DA-2 révisée reçue de GBi experts-conseils inc. visant les honoraires supplémentaires pour la surveillance bureau et chantier dus à des demandes supplémentaires de la Ville;

ATTENDU l'analyse faite par monsieur Serge Adam, directeur des services techniques, et sa recommandation en date du 4 octobre 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Nicole Chevalier, appuyé par monsieur Serge Landreville et unanimement résolu, après que chacun des membres du conseil présent se soit exprimé en faveur de la proposition :

D'autoriser le versement des honoraires supplémentaires découlant des travaux supplémentaires énumérés à la demande d'avenant DA-2 révisée à GBi experts-conseils inc., au montant de 5 617,80 \$, plus les taxes applicables;

Que cette dépense soit financée à même le règlement 1198-2018.

## **2. Programme de cadets 2020 – Sûreté du Québec**

**578-10-2019**

ATTENDU QUE la Ville de Notre-Dame-des-Prairies participe au « Programme de cadets de la Sûreté du Québec » depuis plusieurs années, lequel consiste à l'embauche de deux cadets pour la période estivale s'ajoutant aux effectifs habituels;

ATTENDU QU'il y a lieu de renouveler la participation municipale pour l'été 2020, la Sûreté du Québec agissant à titre d'employeur et de responsable de cadets;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Serge Landreville, appuyé par madame Mylène Allary et unanimement résolu, après que chacun des membres du conseil présent se soit exprimé en faveur de la proposition :

D'autoriser madame Suzanne Dauphin, mairesse, et/ou en son absence ou incapacité, monsieur Serge Landreville, conseiller, et madame Marie-Andrée Breault, directrice générale, et/ou, en son absence ou incapacité, monsieur Carol Henri, directeur général adjoint, à signer une entente de partenariat avec la Sûreté du Québec pour la fourniture de services des cadets pour la période estivale 2020.

## **3. Programme de soutien aux actions en sécurité civile – volet 3 – demande d'aide financière**

**579-10-2019**

ATTENDU QUE la Ville de Notre-Dame-des-Prairies présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 50 890 \$ dans le cadre du Volet 3 du programme de Soutien des actions de préparation aux sinistres et s'engage à en respecter toutes les conditions sans exception, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente pour en faire partie intégrante;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Nicole Chevalier, appuyé par monsieur Serge Landreville et unanimement résolu, après que chacun des membres du conseil présent se soit exprimé en faveur de la proposition :

QUE la Ville confirme que la contribution municipale au Volet 3 sera d'une valeur d'au moins 50 890 \$ pour un projet qui totalise un investissement global de 101 780 \$ en sécurité civile;

QUE la Ville autorise madame Marie-Andrée Breault, directrice générale à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière, et atteste que tous les renseignements annexes et engagements qu'il contient sont exacts et atteste avoir déjà complété et transmis l'outil d'autodiagnostic municipal fourni par le ministère de la sécurité publique en mai 2018;

Que la Ville s'engage à ce que les actions décrites au formulaire et à ses annexes soient réalisées au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre 2020 ainsi qu'à conserver, pour une période d'au moins trois ans, tous les documents requis pour une reddition de compte à l'Agence sur demande.

**4. Acquisition et mise en place d'une application Web pour diffusion de messages d'urgence**

**580-10-2019**

ATTENDU QUE la Ville de Notre-Dame-des-Prairies souhaite faire l'acquisition et procéder à la mise en place d'une application Web pour la diffusion de messages d'urgence aux citoyens;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Mylène Allary, appuyé par madame Marie-Christine Laroche et unanimement résolu, après que chacun des membres du conseil présent se soit exprimé en faveur de la proposition :

DE procéder à l'acquisition et à la mise en place d'une application Web pour la diffusion de messages d'urgence aux citoyens auprès de Design Blanko, le tout selon l'offre de services datée du 4 octobre 2019 qui prévoit des honoraires de 12 647,25 \$, taxes incluses, conditionnellement à ce que cette dépense soit financée par le programme de Soutien des actions de préparation aux sinistres, volet 2, de l'Agence municipale 9-1-1.

**5. Comité de travail – démarche régionale aînée – représentants municipaux – nomination**

**581-10-2019**

ATTENDU QUE le 14 mai 2019, le Conseil de la MRC de Joliette a convenu de poursuivre son engagement auprès des aînés en élaborant un portrait et diagnostic de son territoire portant sur le vieillissement de la population, afin de permettre d'identifier les enjeux et les besoins des aînés en vue de dresser un plan d'action concerté pour une planification régionale;

ATTENDU QUE le comité de coordination sera réactivé dans le but de permettre la concertation et la mobilisation des acteurs ainsi que la mise en œuvre des actions;

ATTENDU QU'un comité de travail sera également mis en place pour assurer l'arrimage avec l'ensemble du territoire et qu'il y a lieu de nommer les représentants pour la Ville de Notre-Dame-des-Prairies;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Serge Landreville, appuyé par madame Mylène Allary et unanimement résolu, après que chacun des membres du conseil présent se soit exprimé en faveur de la proposition :

DE nommer madame Amélie Arbour, coordonnatrice des loisirs et des saines habitudes de vie, ainsi que monsieur Mathieu Lagacé, directeur du Service de la culture, des communications et des loisirs, pour siéger sur le comité de travail de la démarche régionale aînée afin d'y représenter la Ville de Notre-Dame-des-Prairies.

**6. Comité changement climatique – représentants municipaux – nomination**

**582-10-2019**

ATTENDU QUE la Ville de Notre-Dame-des-Prairies s'est engagée à travailler de concert avec la Ville de Joliette afin d'élaborer une approche structurée en matière d'adaptation aux changements climatiques;

ATTENDU QU'il y a lieu de mettre sur place un comité concernant les changements climatiques et ainsi d'y nommer les représentants de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marie-Christine Laroche, appuyé par monsieur Serge Landreville et unanimement résolu, après que chacun des membres du conseil présent se soit exprimé en faveur de la proposition :

DE nommer madame Nicole Chevalier, conseillère, ainsi que monsieur Régis Soucy, conseiller, pour siéger sur le comité des changements climatiques afin d'y représenter la Ville de Notre-Dame-des-Prairies.

**Levée de la séance**

**583-10-2019**

IL est proposé par madame Nicole Chevalier, appuyé par madame Marie-Christine Laroche et unanimement résolu, après que chacun des membres du conseil présent se soit exprimé en faveur de la proposition :

QUE l'ordre du jour de la présente séance étant épuisé, la séance est levée à 8 h 42.

---

Sylvie Malo  
Greffière

---

Suzanne Dauphin  
Mairesse